



SOUTENIR NOS JEUNES ENTREPRENEURS

De passage pour un débat entre les candidats de la circonscription de Laviolette-Saint-Maurice sur le campus du cégep de Shawinigan, la présidente du CNJPQ, Frédérique St-Jean, se joint à Jacynthe Bruneau, candidate de la circonscription, pour annoncer les mesures de soutien à l'entrepreneuriat chez les jeunes promulguées par le Parti Québécois qui sont prioritaires pour le CNJPQ.

Faits saillants :

- Le Parti Québécois souhaite soutenir les jeunes dans leur volonté en hausse d'entreprendre, et cela en instaurant un allègement réglementaire spécifique pour les cinq premières années d'existence d'une entreprise et en donnant le droit à l'erreur.
 - Le Parti Québécois s'attaquera au défi que pose la fermeture de PME prospère en raison de l'absence de repreneurs pour le milieu entrepreneurial.
 - Pour y arriver, le Parti Québécois révisera les règles fiscales et financières qui font obstacle à la transmission des entreprises d'une génération à l'autre.
-

La volonté d'entreprendre chez les jeunes augmente d'année en année, celle-ci étant passée de 36,6% en 2015 à 42,2% en 2016. « Le Parti Québécois reconnaît la volonté des jeunes d'entreprendre et souhaite agir en tant que partenaire dans leurs ambitions d'innover et de créer de la richesse pour le Québec. » note la présidente du CNJPQ, Frédérique St-Jean. « Nombre d'organismes offrent des programmes de mentorat aux jeunes entrepreneurs et un accompagnement financier pour éponger les frais de lancement d'un projet. Le Parti Québécois soutiendra ces organismes et s'en inspirera dans le développement de sa propre stratégie de soutien aux jeunes PME. » ajoute-t-elle.

Selon le rapport de la Chambre de commerce Montréal métropolitain (CCMM), 30% des propriétaires de PME fermeront leur entreprise d'ici 2024, sans essayer de la vendre. Selon la CCMM, entre 5 700 et 10 000 entreprises québécoises pourraient fermer durant cette période, entraînant la disparition de 79 000 à 139 000 emplois et 8,2 à 12 milliards \$ en PIB. « Le Parti Québécois est très conscient de l'enjeu auquel font face les PME bien établies lorsque leur propriétaire prend sa retraite. Le Parti souhaite donc faciliter le pairage entre les jeunes entrepreneurs et les cédants et faciliter la transmission. Le repreneuriat est une excellente façon de canaliser la volonté des jeunes d'entreprendre tout en préservant des PME existantes bien établies, c'est un deux en un ! » affirme Mme St-Jean

À propos du CNJPQ: Le Comité national des jeunes du Parti Québécois représente l'ensemble des membres de 16 à 30 ans du Parti Québécois. Ayant comme principal objectif de promouvoir l'indépendance du Québec auprès des jeunes, le CNJPQ a également comme mandat de porter les préoccupations et aspirations de la jeunesse québécoise.

Source : Nicolas St-Onge

Conseiller aux communications pour le Comité national des jeunes du Parti Québécois

Courriel : st-onge.nicolas@hotmail.com

Portable : (438) 728-5089